



Inauguration des premières bornes de recharge Bluelib sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille

Dans le cadre d'une convention entre le Groupe Bolloré et la Métropole Européenne de Lille (MEL), la métropole accueille ce jour ses deux premières bornes de recharge Bluelib dédiées aux véhicules électriques et hybrides rechargeables. Entièrement développés et fabriqués par le Groupe Bolloré, les bornes et le système d'information sont déployés et opérés aux frais de l'industriel français. D'ici 2020, le réseau Bluelib comptera 167 bornes de recharge double sur la métropole lilloise, soit 334 points de recharge, et sera déployé dans Lille et 40 communes avoisinantes de plus de 5 000 habitants. Cette démarche privée, qui est une première en France, vient compléter celle engagée par la MEL l'année dernière : le déploiement de 50 bornes dans les communes de moins de 5 000 habitants et d'environ 50 autres dans ses parkings publics de centre-ville ou dans ses parcs-relais. D'ici 2020, 270 bornes au total seront installées sur l'ensemble du territoire.

Alain Bézirard, Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille en charge de l'Energie, et Roger Vicot, Maire de Lomme, en présence de Marie Bolloré, Directrice générale de la division Systèmes du Groupe Bolloré ont inauguré ce jour les premières bornes du nouveau réseau Bluelib. D'ores et déjà accessible au grand public, le service dispose pour le moment de deux bornes situées à Lomme aux 5 rue Saint-Vincent de Paul et 425 avenue de Dunkerque.

« Nous sommes ravis que la Métropole Européenne de Lille, métropole d'envergure, ait choisi le savoir-faire et la technologie du Groupe Bolloré pour développer son réseau de bornes de recharge sur le territoire », précise Marie Bolloré, Directrice générale de la division Systèmes du Groupe Bolloré. « C'est un honneur de pouvoir accompagner la MEL dans sa démarche en faveur de l'électromobilité, un domaine qui tient à cœur au Groupe et dans lequel nous nous engageons depuis des années. »

« Le déploiement de ces bornes de recharge pour véhicules électriques participe à la transformation de la métropole en « territoire intelligent » et illustre surtout la volonté de la MEL de tout mettre en œuvre pour favoriser l'utilisation de solutions de mobilité durable. Cette offre vient compléter notre stratégie mobilité électrique démarrée en 2017 et qui se poursuivra en 2019 avec l'équipement de nos parkings relais P+R en bornes de recharge. Nous nous réjouissons d'être accompagnés dans cette démarche par le Groupe Bolloré » déclare Alain Bézirard, Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille en charge de l'Energie.

Un réseau accessible à tous, en toute simplicité

Opéré par le Groupe Bolloré, le réseau Bluelib sera accessible **24h/24 et 7j/7** et ouvert à tous les **habitants et visiteurs** de la MEL grâce à une application ou directement à la borne. Afin d'accompagner les conducteurs de voiture électrique ou hybride rechargeable dans leurs déplacements quotidiens, ces bornes seront principalement installées sur des **parkings extérieurs à proximité de lieux de forte fréquentation** (zones de loisirs, centres commerciaux, etc.).

Pour accéder au réseau, les usagers ont le choix de **s'abonner en ligne** ou bien de **s'enregistrer directement sur place** grâce à un flash code. Le service propose un abonnement de 10€/an avec un coût de recharge préférentiel, pour les utilisateurs réguliers, et un accès sans abonnement via la borne, pour les usagers occasionnels. Les abonnés peuvent ensuite utiliser le service via l'application, grâce à un badge unique ou encore en **couplant leur abonnement à leur carte Pass Pass**. Ils ont par ailleurs la possibilité de **réserver une borne jusqu'à 40 minutes à l'avance** et pourront bénéficier d'une **assistance 24h/24 et 7j/7** (plus d'informations sur www.bluelib.fr).

Des bornes de recharge semi-accélérée

Principalement équipées de prises T2, les bornes Bluelib sont dotées d'une puissance de **7kW** permettant une recharge semi-accélérée. Ce type de recharge permet un usage plus respectueux de l'environnement puisqu'il évite de déstabiliser le réseau électrique par des appels de puissance trop brutaux et prolonge également la durée de vie des batteries.

Ces bornes, élaborées et produites en France par le Groupe Bolloré, font appel à l'**expertise de ses filiales IER et Polyconseil** dans les infrastructures de recharge et les systèmes d'information. Grâce à ses services d'autopartage en Europe, Amérique et Asie, ainsi qu'à son réseau de bornes de recharge londonien, le Groupe Bolloré dispose d'une expérience conséquente qui lui permet de proposer un service performant et pratique.

Un déploiement progressif

Les deux premières bornes, accessibles dès aujourd'hui, seront rapidement complétées par de **nouvelles implantations** dans les communes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Halluin, etc. Le Groupe Bolloré et la Métropole Européenne de Lille prévoient l'installation des 100 premières bornes dans le courant de l'année 2019. La totalité des **167 bornes sera disponible d'ici 2020**.

À propos de Bluelib :

Bluelib est une filiale du Groupe Bolloré spécialisée dans le développement de réseaux de bornes de recharge semi-accélérée en France. Ce service de recharge, ouvert à tous les utilisateurs de véhicules électriques, est le fruit de l'expérience du Groupe Bolloré acquise dans le domaine de l'électromobilité et se base sur l'expertise de ses filiales IER et Polyconseil qui développent les infrastructures de recharge et le système d'information. Bluelib permet aux utilisateurs de voitures électriques de bénéficier d'un service de haute qualité permettant la localisation et la disponibilité des points de charge en temps réel, leur réservation ainsi qu'une assistance spécialisée 24/7.

À propos de la MEL :

Au service des 90 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

Retrouvez la MEL sur :  

Contacts presse Bluelib :

Aline Berthelin / aline.berthelin@blue-solutions.com / 06 21 54 30 50

Fatou Djoumbissie / fdjoumbissie@ier.fr / 06 07 76 01 38

Contact presse Métropole Européenne de Lille

Clarisse Neveu / cneveu@lillemetropole.fr / 03 20 21 65 88